

Les EANA

Elèves Allophones Nouvellement Arrivées

Protocole d'accueil

«Les élèves allophones arrivants sont inscrits obligatoirement dans les classes ordinaires de l'école maternelle ou élémentaire. (...) Les modalités d'accueil et de suivi des élèves allophones arrivants doivent figurer dans les projets d'école et d'établissement, l'objectif essentiel étant la maîtrise du français enseigné comme langue de scolarisation. »

L'accueil de l'enfant allophone nouvellement arrivé et de sa famille est **tout aussi important à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire**. http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/15/2/EANA_fiche2_accueil_premier_degre_354152.pdf

Site du CASNAV de Limoges : <http://pedagogie5.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?rubrique8>

Le CASNAV a trois missions:

- ▶ Apporter une **expertise** auprès des IA-DASEN et du Recteur sur la scolarisation des EANA (et des EFIV);
- ▶ Assurer une **coopération** active et permanente entre les services académiques départementaux, les communes et les services sociaux afin de lutter contre la non scolarisation et l'absentéisme, et développer des actions de médiations auprès des familles afin de faire évoluer leurs comportements;

- ▶ Assurer la **formation** des enseignants et autres partenaires et leur apporter des ressources: accompagner les équipes dans les établissements, en proximité et en stages académiques.

UPE2A

LEXIQUE

CASNAV: Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

UPE2A: Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants. L'appellation UPE2A est désormais la dénomination générique commune à tous les dispositifs (les CLIN: Classe d'initiation, 1er degré; les CLA: Classe d'accueil 2nd degré; les CLANSA: Classe d'accueil pour des élèves non scolarisés antérieurement).

Allophone: Personne qui, à l'origine, parle une autre langue que celle du pays d'accueil et du système éducatif dans lequel il se trouve.

EANA (Elève Allophone Nouvellement Arrivé): Ce sont des élèves entrés sur le territoire français depuis moins de douze mois. <http://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>

CECRL: Cadre Européen Commun de Référence pour le Langues (Conseil de l'Europe, 2001). <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referenc-cecrl.html>

RAPPEL DES TEXTES

Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536

«(...) L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences est celui du droit commun et s'applique naturellement aux élèves allophones arrivants sur le territoire de la République. Le livret personnel de compétences est l'outil de suivi à utiliser. »

En 2016-2017, quatre enseignantes UPE2A travaillent l'après-midi sur quatre écoles de Limoges, Les Bénédictins, Odette Couty, Edouard Herriot et Gérard Philippe. Elles interviennent auprès des élèves allophones en regroupement les matins. Ces élèves ont été spécifiquement inscrits par la mairie dans ces écoles.

L'après-midi les enseignantes interviennent auprès des EANA scolarisés dans les autres écoles du département. Pour bénéficier de leur intervention il est nécessaire de renseigner le tableau d'enquête CASNAV envoyé par l'IA-DSDEN en septembre. (conservez ce tableau au cas où vous auriez besoin de le renvoyer en cours d'année).

« (...) Le parcours scolaire de l'élève dans l'UPE2A, puis dans une classe ordinaire avec accompagnement, est géré par l'équipe pédagogique de l'école sous l'autorité du directeur »

Personnes ressources et adresse page Internet

Référents du département

Equipe ASH: LEVEQUE Bertrand, IEN ASH - 5 rue Alfred Leroux - Limoges. Courriel: bertrand.leveque@ac-limoges.fr
MATHIEU Thierry, Conseiller Pédagogique ASH. Courriel: thierry.mathieu@ac-limoges.fr Tél: 05 55 11 40 64

Equipe de circonscription: BIRET Johnny, IEN Hautes Vienne V - 5 rue Alfred LEROUX - Limoges. Courriel: johnny.biret@ac-limoges.fr. Les conseillers pédagogiques de la circonscription

CASNAV: ADENIS-VERGNAUD Corinne chargée de mission académique EANA 1er degré au CASNAV, Rectorat de Limoges - Pavillon 13 rue François Chénieux. Courriel: corinne.adenis@ac-limoges.fr Tél: 05 55 11 40 56

Page Internet du CASNAV

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?rubrique8>

Travail avec les familles

L'accueil commence par une information claire et facilement accessible qui présente le système éducatif français, les droits et les devoirs des familles et des élèves ainsi que les principes qui régissent le fonctionnement de l'école. Dans ce but, un livret d'accueil bilingue a été élaboré. Il est pour l'instant disponible sur le site Eduscol

en six langues: anglais, arabe, chinois, romani, tamoul et turc. <http://eduscol.education.fr/cid59114/francais-langue-de-scolarisation.html>

Un livret d'accueil existe sous format audio en anglais) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/64/6/Anglais_353646.zip

L'accueil se poursuit par un entretien avec la famille (ou le responsable de l'enfant) qui doit permettre à la fois de recueillir des informations concernant l'enfant et de rassurer la famille.

Lorsque les parents ou le tuteur sont allophones, il est souhaitable qu'ils soient accompagnés d'une personne de leur choix qui pourra servir d'interprète et faciliter ainsi le dialogue. Cette



personne pourrait alors être le médiateur de référence entre l'école et la famille. Pour la traduction, on pourra également se tourner vers le tissu associatif local qui constitue une ressource potentielle.

Sans être intrusif, cet entretien doit permettre de recueillir le plus d'informations possibles sur la situation familiale de l'enfant, la qualité de la **scolarisation antérieure** (langue de scolarisation, élève peu scolarisé, scolarisé tardivement ou irrégulièrement, débutant en lecture ou lecteur confirmé...), ses compétences linguistiques et celles de ses parents ou tuteurs (langue(s) parlée(s), lue(s) et écrite(s)).

Une évaluation dans sa langue d'origine pourra permettre à l'enfant de se sentir valorisé et en réussite. (contacter le Casnav 05 55 11 40 56)

Tout système scolaire étant fortement ancré dans des spécificités culturelles, celles-ci doivent être, dans la mesure du possible, explicitées aux parents (cycles, aide aux élèves en difficulté, accompagnement personnalisé...) en comparaison avec le système scolaire d'origine. Les parents doivent être informés que leur enfant sera évalué afin de déterminer son niveau scolaire.